



N° 228

# L'Actu CAHAGNAISE

*Lettre d'information municipale*

Janvier / Février / Mars 2025

## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

## HORAIRES

Lundi : 9h – 12h  
Mardi : 9h – 12h  
et 16h – 19h  
Jeudi : 9h – 12h  
Vendredi : 9h – 12h

## ADRESSE

6 route d'Aunay S/ Odon  
14240 CAHAGNES

## CONTACTS

**Téléphone :**  
02.31.77.58.46  
**Email :**  
mairie@cahagnes.fr  
**Facebook :**  
Mairie de Cahagnes  
**Site internet :**  
[www.cahagnes.fr](http://www.cahagnes.fr)

## NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Urgences médicales : 15  
SOS violences  
conjugales : 39.19  
Infos COVID : 116.117

## Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

J'ai été très heureux de vous accueillir encore plus nombreux à la traditionnelle cérémonie des vœux le 10 janvier dernier sous un nouveau format. Ce fut l'occasion de dresser un bilan de l'année passée, de parler des projets en cours, le tout illustré par un diaporama de photographies résumant l'ensemble des actions municipales et associatives de 2024.

L'aménagement du bourg, qui a débuté avec les travaux d'enfouissement de réseau sur la partie sud, va se poursuivre cette année sur ce même tronçon avec la création de trottoirs, emplacements de stationnement, écluse d'entrée de bourg, matérialisation d'une voie cyclable et l'enrobé de la chaussée. Feront également partie de la 1ère tranche de travaux, la création de la voie nouvelle d'accès à la salle Edeline et les aménagements jusqu'au carrefour de la rue des tourterelles.

Les financements de l'Etat ayant été revus à la baisse, le projet global sera lissé sur plusieurs années. Les travaux de la rue Alphonse Allais seront programmés en 2026. L'aménagement du carrefour des écoles ainsi que l'aménagement de la partie nord feront l'objet d'une seconde tranche de travaux.

La rénovation et l'agrandissement de la cantine scolaire seront lancés avant la prochaine rentrée scolaire et la restauration scolaire sera délocalisée salle Edeline jusqu'à la réception du nouveau bâtiment.

Nous avons appris que l'ouverture de l'épicerie Proxi est un peu retardée et prévue pour cet été en principe.

Dans le cadre de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde, bientôt finalisé, les personnes isolées ou vulnérables nécessitant une attention particulière, sont invitées à se rapprocher du secrétariat pour bénéficier d'une prise en charge spécifique en cas d'activation de la cellule de crise. Un formulaire individuel vous sera remis et les informations communiquées resteront confidentielles.

Je vous rappelle que le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM) validé en novembre 2023, est consultable en mairie ou sur [www.cahagnes.fr](http://www.cahagnes.fr)

L'arrivée du printemps rime pour nous avec la préparation du budget annuel de la commune pour le soumettre au vote lors du conseil municipal d'avril, les informations feront l'objet de la prochaine Actu Cahagnaise.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Guillaume DUJARDIN

### Vos référents communaux :

**Voirie :** Guillaume DUJARDIN ..... Tél : 06.81.64.06.23  
**Eau :** Jean Marie MAHIEU ..... Tél : 06.29.70.82.46  
**Électricité :** Sébastien KOSLOFF ..... Tél : 06.62.54.02.25  
**Logements communaux :** Pascale GASNIER-MENANTEAU ..... Tél : 06.08.07.39.70  
**Groupe scolaire :** Mme Karine FRANÇOIS ..... Tél : 06.58.66.82.87  
**Frelons asiatiques :** M. Philippe LEMARDELÉ ..... Tél : 06.19.33.01.80

# Les Actus

## MUNICIPALES

### RÉUNION DE CONSEIL DU 14 JANVIER 2025

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M Georges LEVEQUE, adjoints ; Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY et Mme Hélène MOREAU ; conseillers municipaux ;

Etaient absents et représentés : Mme Karine FRANCOIS et M Sébastien KOSLOFF ;

Etait absent et excusé : M. Philippe LEMARDELE ;

Etait absent : M. Frédéric THOMASSE.

### RÉUNION DE CONSEIL DU 11 MARS 2025

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M Georges LEVEQUE, adjoints ; M Philippe LEMARDELE, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Karine FRANCOIS, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU ; conseillers municipaux ;

Etaient absents et représentés : M Mickaël HAUSSIN, Mme Céline MATHELIER et Mme Catherine MOUTEL

Etait absent : M. Frédéric THOMASSE.

### LOGEMENTS COMMUNAUX

- Logement situé 3 route de Sept Vents : **vendu.**

Suite au refus de 2 offres d'achats au conseil municipal de janvier puisqu'elles ne correspondaient pas au prix net vendeur fixé lors du conseil municipal du 10 décembre dernier, une nouvelle offre a été proposée au prix net vendeur de 110 000 € net vendeur.

Adopté par 11 voix « pour ».

- Logement 24 route de Caumont L'Eventé : **à louer.**

Appartement T 3, de 62 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage au niveau des écoles. Cuisine, salle de séjour, 2 chambres, salle de bain et WC. Pièce annexe de 14m<sup>2</sup> sur le même palier. Double vitrage. Cave. Chauffage collectif au fioul.

Loyer : 470 € / mois (+ 100 € de charges de chauffage)



Formulaire de candidature à demander au secrétariat de mairie et à déposer dûment complété **avant le 2 avril 2025.**

### RESSOURCES HUMAINES

**Avancement de grade animateur 1ère classe** : 1 agent bénéficie de cet avancement à compter du 1er février 2025.

**Avancement de grade adjoint administratif 2ème classe :** 4 agents remplissent les conditions pour cet avancement. 2 postes en bénéficieront dès le 1er février 2025 et les 2 autres postes bénéficieront de cet avancement à compter du 1er juillet 2025 selon une délibération faite lors d'un prochain conseil municipal.

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le règlement européen 2016/679 dit RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Le non-respect de ces nouvelles obligations, contrôlé par la CNIL, peut entraîner des sanctions pécuniaires lourdes.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et les obligations de mise en conformité, le centre de gestion propose une solution mutualisée aux collectivités du département.

Conditions d'adhésion :

- 800 € la 1<sup>ère</sup> année (audition de la collectivité, proposition d'un plan d'action, accompagnement...).
- 400 € les années suivantes (suivi de l'évolution de la mise en conformité, veille juridique, intervention auprès de la CNIL...).

Adopté à l'unanimité

## CANTINE SCOLAIRE

**Validation de la phase avant-projet de la cantine / bâtiment public à usage scolaire et associatif :**

REHABILITATION CANTINE SCOLAIRE EXTENSION SALLE MULTI-ACTIVITES			
DEPENSES PREVISIONNELLES H. T			
	REHABILITATION EXISTANT	EXTENSION	TOTAL
ETUDES	44 883,00 €	48 499,00 €	93 382,00 €
TRAVAUX	357 185,66 €	545 376,40 €	902 562,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>402 068,66 €</b>	<b>593 875,40 €</b>	<b>995 944,06 €</b>

REHABILITATION CANTINE SCOLAIRE EXTENSION SALLE MULTI-ACTIVITES		
RECETTES PREVISIONNELLES		
	MONTANT	%
FONDS VERT	103 200,00 €	10%
DETR	250 000,00 €	25%
APCR+	250 000,00 €	25%
AUTOFINANCEMENT	392 744,06 €	40%
<b>TOTAL</b>	<b>995 944,06 €</b>	<b>100%</b>

## **Tarifs**

Compte tenu des diverses augmentations subies et répercutées par les fournisseurs et des nouvelles réglementations imposées par la loi EGALIM ainsi que les charges de fonctionnement pour la collectivité, il convient d'augmenter les prix des repas servis à la cantine scolaire, à compter du 01 septembre 2025 ;

Les nouveaux tarifs de la restauration scolaire proposés sont :

- 4,20 € par enfant (contre 4 € en 2023),
- 6,20 € par adulte (contre 6 € en 2023),
- 1,70 € par enfant bénéficiant d'un PAI (contre 1,50 €) : enfants apportant leur repas suite à un problème de santé et sur certificat médical / PAI.

Ces tarifs ne couvrent pas le coût total subi par la collectivité. En effet, un repas revient à 4,75 € tout compris.

## **VALLÉE DE CRAHAM**

La parcelle ZN 52, de 2600 m<sup>2</sup>, enclavée dans le bois de la Vallée de Craham est actuellement en vente au prix de 2 000 € suite à une succession.

La commune est propriétaire des parcelles sur 3 côtés. L'acquisition de cette parcelle permettrait que le bois entier devienne la propriété de la commune, évitant ainsi toute mésentente sur le « futur » du site.

Une proposition d'acquisition à 800 € a été faite précédemment. Celle-ci a été refusée par un des héritiers.

L'acquisition de cette parcelle pour un montant de 2000 € est adoptée à l'unanimité.

## **SDEC ENERGIE**

### **Eclairage du terrain de foot**

Avant-projet sommaire de renouvellement d'éclairage adopté par 12 voix pour. Une étude préliminaire va donc être menée par le SDEC pour le changement des 4 mâts et le passage en led. Les luminaires actuels deviennent dangereux avec le vent et les câbles vétustes sont apparents. Ce type d'éclairage pourra être homologué et permettra de recevoir des matchs officiels en soirée.

### **Installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques**

Le SDEC Énergie propose d'installer une borne de recharge semi-rapide pour véhicules électriques sur la commune de Cahagnes en 2025.

L'installation de la borne ne requiert pas de participation financière à l'investissement de la commune. Les frais de fonctionnement de la borne seront pris en charge par le SDEC Énergie, qui percevra également les recettes associées ;

En contrepartie, la commune s'engage à mettre à disposition du SDEC Énergie, à titre gratuit, une surface du domaine public d'environ 40 m<sup>2</sup>.

Cette borne sera située sur le parking au bout de la voie nouvelle (proche de la salle Edeline) qui sera créée dans le programme « aménagement du bourg » accessible par la route de Caumont-l'Éventé.

Adopté à l'unanimité.

## **SAUR**

### **Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025**

Une délibération devra être prise chaque année sur demande de la SAUR. Toutes les communes compétentes en matière d'épuration sont concernées.

A compter du 01 janvier 2025 :

- la redevance « pollution d'origine domestique » est remplacée par la redevance « consommation d'eau potable ». Elle est facturée à l'abonné par la SAUR. Cette redevance n'a pas d'incidence pour la commune.
- la redevance « modernisations des réseaux de collecte » est remplacée par la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif ». Cette redevance est facturée par l'agence de l'eau aux collectivités compétentes pour le traitement des eaux usées. Le tarif de base est fixé par l'agence de l'eau de Seine Normandie à 0,089 € HT / m<sup>3</sup> pour 2025. Il est modulé en fonction de la performance de la station d'épuration. Pour 2025, le taux de modulation est fixé par l'agence de l'eau de Seine Normandie à 0,3 pour toutes les communes. Cette redevance va donc être facturée à la commune de Cahagnes.

La SAUR propose de fixer cette contre-valeur, répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif, à 0,0267€/m<sup>3</sup> pour 2025.

La redevance prélèvement est maintenue mais les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisations des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 par :

- une redevance « consommation d'eau potable », facturée à l'abonné à l'eau potable et recouvrée par la personne qui facture les redevances du service public de distribution d'eau et les sommes encaissées sont reversées à l'agence de l'eau.
- et de deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

Adopté à l'unanimité

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune finalise actuellement le Plan Communal de Sauvegarde.

L'objectif étant de faire face le jour J à un évènement majeur de sécurité civile ou aux situations d'urgence et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.



Ce document prévoit une rubrique qui recense la population nécessitant une attention particulière (personne porteuse de handicap, sous assistance médicale, isolée ou sans moyen de locomotion...)

**Si vous souhaitez y être inscrit afin de recevoir un suivi spécifique, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Les informations recueillies seront strictement confidentielles.**

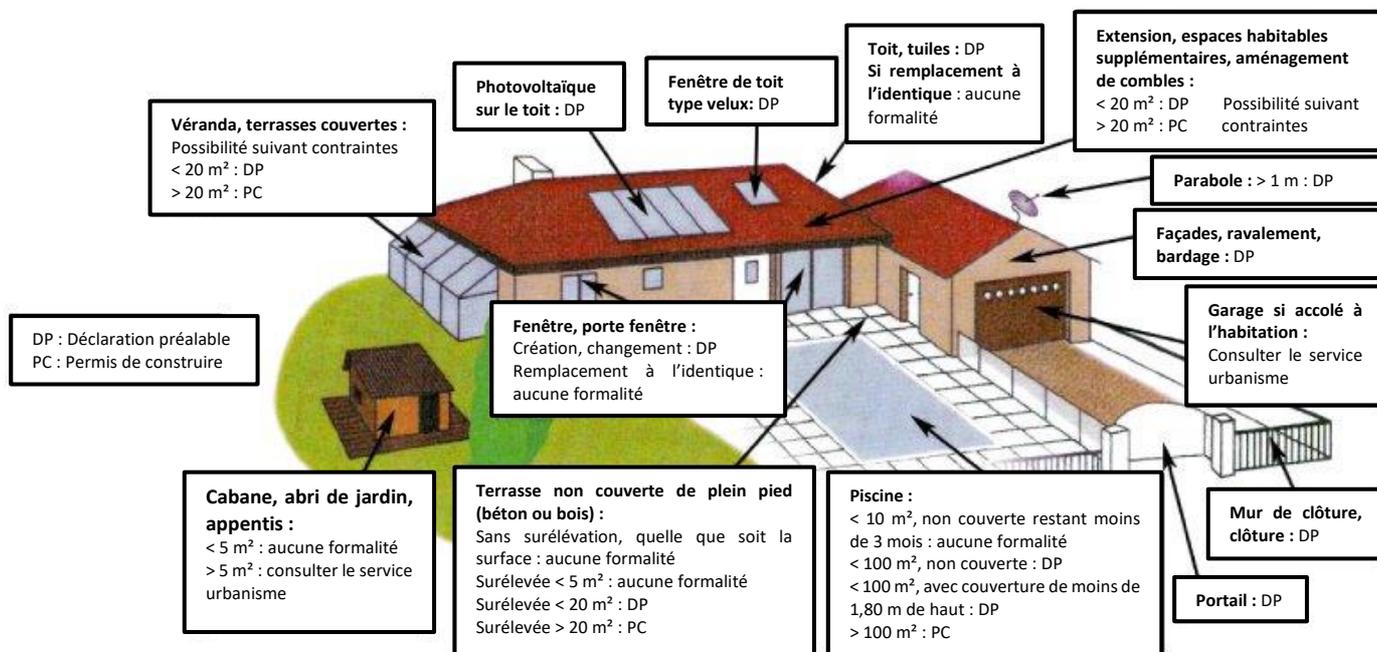
## BULLETIN MUNICIPAL

Suite à la décision de ne plus distribuer systématiquement le bulletin municipal, les habitants qui souhaitent continuer à le recevoir dans leur boîte aux lettres se sont inscrits auprès du secrétariat de mairie. Cette distribution sera assurée par les agents communaux pour ceux qui sont dans le bourg et les conseillers municipaux assureront la distribution dans les hameaux.

# Les Infos MUNICIPALES

## Urbanisme : RAPPEL

Toute construction ou modification de bâtiment sur votre terrain est conditionnée par le dépôt en mairie d'un document d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). N'hésitez pas à venir vous renseigner au secrétariat de mairie ou par téléphone au 02.31.77.58.46.



**Attention :** Ces documents doivent être déposés en mairie et vous devez attendre de recevoir l'autorisation signée avant de commencer vos travaux sous peine de devoir démolir ce qui a été construit si votre demande venait à être refusée par le service du droit des sols d'Aunay Sur Odon.

## ÉTAT CIVIL 2024

Certains noms ont été volontairement omis conformément à la volonté des intéressés.

### Naissances

Nous sommes heureux d'avoir accueilli et souhaité la bienvenue à 14 nouveaux nés à Cahagnes en 2024 dont :

Albane LIEFRENNI

Maxine FAUVEL

Maxence LEBASTARD

Séléna MARIETTE OLIVIER

Ewen CROQUEVIEILLE FERRAND

Adèle CORVAISIER

Théa WUILBAUT

Raphaël LEBRET

Lyléo AMELINE

### Baptême civil

Nous avons célébré 2 parrainages civils :

Enguerrand DUJARDIN et Jade GERMAIN JOUVIN

### Décès

12 personnes habitant Cahagnes, et 11 personnes nées à Cahagnes mais domiciliées dans une autre commune, nous ont quittés l'année dernière.



Nous avons une pensée toute particulière pour eux et pour leurs familles :

Laurine YHUELLO

Claude LEVAYER

Jean PINEL

Jeanne ABOUL

Jean VIMONT

Jean COLASSE

Marie-Louise LELIGOIS veuve PASQUIER

Bernard ROMUALD

Marianick AUBEY

Gisèle GROULT

Michel MOUETTE

Alain LE BERRURIER

Michel MORIN

Gilbert PASQUIER

Albertine JEANNE

Maurice COLASSE

Colette CUILLERON

Jean PASQUIER

Bernard LE TOURNEUR

Marcel DUPARC

Denise LE FEIVRE

Marguerite MARTIN

## Mariages

Nous avons eu la joie de célébrer 8 mariages dont :

Manon MARIE et Antoine BACON

Pauline BOURGOIN et Martin TRIBOULET

Françoise CROSVILLE et Ludovic MULLOT

Marion RODRIGUES et Gaetan BARBIER

Anaïs RIVIERE et Florian POTTIER



## SEROC

Bientôt à Cahagnes : **Distribution de bacs à couvercle jaune**

pour la collecte des emballages recyclables et des papiers... fini les sacs jaunes...!!!



**Dès le mois de septembre**, Pré Bocage Intercom distribuera gratuitement des bacs avec couvercles jaune aux habitants de la commune pour la collecte des emballages recyclables et des papiers.

Il suffira de remplir le bac avec les déchets recyclables obligatoirement en vrac.

A partir d'aujourd'hui,

Pré Bocage Intercom nous demande de distribuer les sacs jaunes par 1 seul rouleau à la fois.



## RÉCUPÉRATEURS D'EAU

Pré-Bocage Intercom reconduit son programme d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour 2025.

Nouveauté 2025 : il est possible de demander une aide par adresse, par site et par an.

Formulaire de demande sur le site de Pré-Bocage Intercom ou à récupérer au secrétariat de mairie



## CONTAINER À VÊTEMENTS - BACER



Le container de collecte de vêtements usagers de la BACER a été déplacé.

Vous le trouverez sur la place des fêtes (parking de la salle Edeline) à côté du container à verres.

Vos dons (textiles, linges de maison, chaussures) doivent être **propres et secs**.

Afin de faciliter le transport, merci de **mettre vos articles dans des sacs fermés et d'attacher vos chaussures par paire** grâce aux lacets.

## PANNEAU POCKET

La commune de Cahagnes diffuse sur PanneauPocket :  
les informations municipales,  
les alertes météo,  
les coupures réseau,  
les travaux à venir,  
les procès-verbaux des conseils municipaux,  
les bulletins municipaux l'Actu Cahagnaise...

Télécharger l'application et vous recevrez une notification à chaque information publiée.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET  
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".



4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

## AGENDA

**Jeudi 20 mars** : 14h00 à la salle Edeline : Jeux de sociétés, activités collectives par Uniscité.

**Jeudi 03 avril** : 14h00 à la salle Edeline : Jeux de sociétés, activités collectives par Uniscité.

**Mardi 8 avril** à 18h30 : Prochain conseil municipal, sous réserve de modification.

**Dimanche 20 avril** de 10h à 12h : Chasse aux œufs de l'APE.

**Samedi 26 avril** de 9h30 à 22h00 : Journée de la Terre à Aunay Sur Odon.

**1<sup>er</sup> week end de mai** : Accueil des amis Anglais par le Comité de Jumelage.

**Dimanche 04 mai** : Trail à la Vallée de Craham organisé par le comité des Fêtes.

**Mardi 6 mai** à 20h : Conseil municipal, sous réserve de modification.

**Jeudi 8 mai** à 11h : Rendez-vous au monument aux morts pour commémorer la cérémonie du 8 mai 1945.

**Jeudi 15 mai** : 14h00 à la salle Edeline : Jeux de sociétés, activités collectives par Uniscité.

**Jeudi 29 mai ...** : Fête de l'Ascension organisée par le comité des Fêtes.

**Samedi 21 juin** : Soirée Guinguette à la salle polyvalente par le comité de Jumelage.

**Dimanche 31 aout** : Course de vélo sur route à Cahagnes organisé par Cahagnes Cyclo Sports.

**SOLIDARITÉ séniors** : Deux jeunes volontaires en service civique vous proposent des moments d'échanges et de loisirs, des ballades, sorties culturelles ou jeux, une aide numérique selon vos envies. C'est gratuit. Renseignez-vous auprès de Claudia VERDUN au 07. 67.04.60.71

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le printemps arrive à grands pas et avec lui les indésirables Frelons Asiatiques. **Les fondatrices vont sortir fin mars, c'est pourquoi nous vous invitons à piéger celles-ci avec les pièges maison ou pièges en vente dans les magasins/jardineries pour éviter qu'elles construisent leur nid secondaire dans vos abris de jardin, garages, serres etc... ce qui risque de vous causer des désagréments.**

Pour info, une colonie de frelon asiatique peut manger jusqu'à 15 kg d'insectes pollinisateurs sur une année (abeilles, papillons, bourdons, qui sont nécessaires dans votre jardin pour avoir des fruits, des légumes et des fleurs).

Le piégeage des reines permettra de moins intervenir pour la destruction des nids secondaires. Chaque nid coute environ 100€ à la commune.

### Quel piège utiliser ?

Pièges 'Sélectif' – Le principe d'un piège sélectif est :

- Le compartiment contenant l'appât ne doit pas être accessible par les insectes. Ainsi, ils ne peuvent pas se noyer dedans.
- Il contient des sorties permettant aux petits insectes de s'échapper.

Les pièges non sélectifs sont à proscrire : L'objectif est de piéger des frelons et non pas les autres insectes pour préserver la biodiversité. Les pièges type 'bouteille sans compartiment appât' ou 'cloche', avec une solution liquide entraînant la noyade des insectes ne doivent pas être utilisés.

### Comment fabriquer son piège (pour piéger la reine) en 5 étapes :

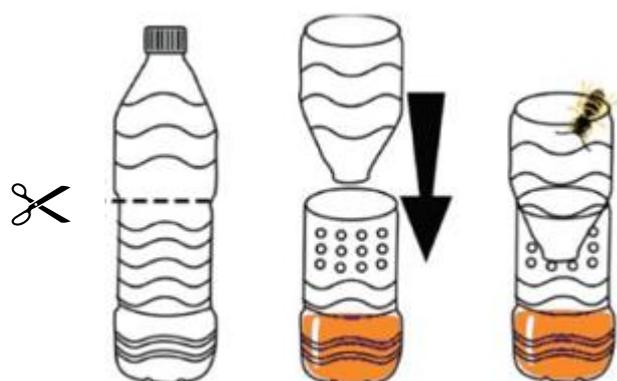
**ETAPE 1** : Couper une bouteille en deux.

**ETAPE 2** : Percer la partie basse de 4 à 5 trous de 6 à 8 mm de diamètre. Tous les insectes plus petits que le frelon peuvent ressortir grâce à ces trous.

**ETAPE 3** : Dans le fond, verser du sirop ou de la confiture, puis du cola ou de la bière. Les abeilles ne sont pas attirées par le cola, aucun risque pour elles.

**ETAPE 4** : placer le haut de la bouteille découpée à l'envers pour former un entonnoir.

**ETAPE 5** : Installer le dispositif dans un arbre à 1,5 m – 2 mètres, si possible au soleil.



**Important** : les appâts sont à changer **une fois par semaine**. L'odeur dégagée par l'appât s'épuise avec le temps, et un piège non odorant n'est plus attractif.

### Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique (ou *Vespa velutina nigrithorax*) est plus petit que le frelon européen (*Vespa crabro*). En vol, il a un aspect sombre voir noir, tandis que le frelon européen a un aspect jaune. Une fois posé, il est plus facile de reconnaître le frelon asiatique qui a des pattes jaunes et seulement une bande jaune sur l'abdomen.

### Comparaison entre le Frelon Asiatique et le Frelon Européen :



Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)



Frelon asiatique



Frelon Européen

## JOURNÉE DE LA TERRE

Pour la troisième année consécutive, Pré-Bocage Intercom organise la Journée de la Terre, un événement phare pour sensibiliser et agir en faveur de l'environnement. Cette édition 2025 se tiendra le samedi 26 avril, de 9h30 à 22h, sur le territoire de Pré-Bocage Intercom.

Inspirée du mouvement mondial du Jour de la Terre créé en 1970, cette journée mettra à l'honneur la préservation et la protection de la biodiversité à travers une programmation immersive et variée. Spectacles, conférences, ateliers et animations interactives inviteront petits et grands à comprendre les enjeux environnementaux et à adopter des gestes concrets pour la planète.

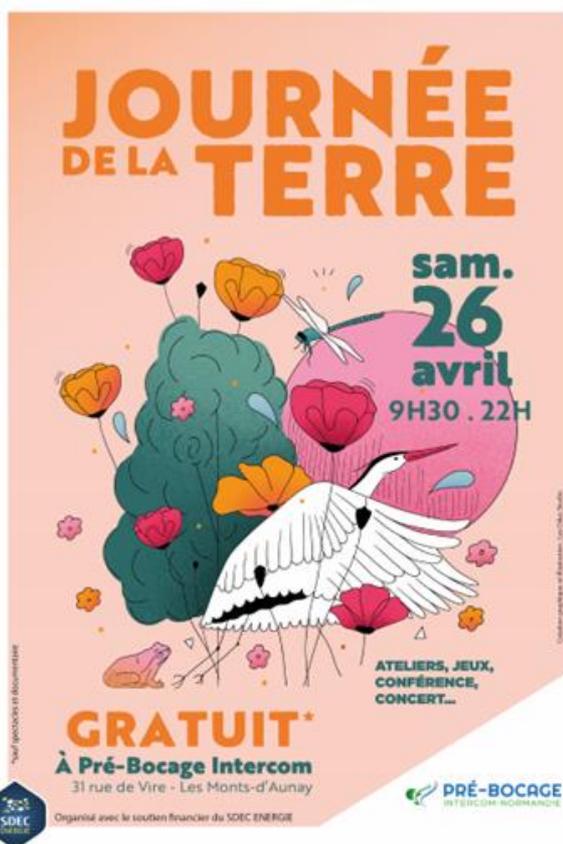
### **UNE INVITEE D'EXCEPTION : HEÏDI SEVESTRE**

Cette année, Pré-Bocage Intercom a l'honneur d'accueillir Heïdi Sevestre, glaciologue et exploratrice. Engagée dans la sensibilisation du grand public, elle consacre sa carrière à l'étude des glaciers et aux impacts du réchauffement climatique.

- **17h00 : Projection du documentaire "Glaciers d'Arctique, état des lieux"** de Pierre Dugowson, avec Heïdi Sevestre – Cinéma Paradiso (Les Monts d'Aunay)  
Entrée : 4,30€ – Sans réservation
- **20h30 : Conférence inédite** animée par Heïdi Sevestre sur les impacts du réchauffement climatique – Cinéma Paradiso (Les Monts d'Aunay)  
Entrée gratuite, places limitées – Réservation recommandée : [culture@pbi14.fr](mailto:culture@pbi14.fr) | 02 31 77 57 48

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

- **Date et lieu** : Samedi 26 avril 2025, de 9h30 à 22h
- **Adresse** : Pré-Bocage Intercom (31 rue de Vire – 14260 Les Monts d'Aunay)
- **Entrée gratuite** (sauf mentions spécifiques)
- **Contacts et réservations** : [culture@pbi14.fr](mailto:culture@pbi14.fr) | 02 31 77 57 48
- **Retrouvez le programme complet** : [www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr)



*Le mot des assos*

## **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**

L'APE tient à remercier les spectateurs du spectacle de « Magie » qui s'est déroulé le samedi 8 mars avec la présence du magicien Sébastien CALBRY. Vous étiez près de 200 personnes, petites et grandes à vous être amusées ce soir-là.

Les membres remercient également les familles qui ont participé à la vente de chocolats de Pâques. Cette vente était organisée en partenariat avec la chocolaterie locale « Les Chevaliers d'Argouges » de Moyon Villages (50) : 30 % des ventes seront remises à l'APE et donc aux écoles de Cahagnes.

Dans quelques semaines, le lapin de Pâques ou les cloches passeront dans les jardins, à cette occasion, l'APE organise sa traditionnelle chasse aux œufs le **dimanche 20 avril de 10 h à 12h**. Les réservations se feront auprès de Marion au 06.25.28.06.15.

**ATTENTION** cette année changement d'emplacement. Pour les petits chasseurs et leurs familles, merci de vous garer au parking des écoles et de suivre l'accès fléché.

## COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage de Cahagnes recevra une vingtaine de visiteurs de Horsted Keynes pendant le **premier week-end de mai**.

Les écoles de Cahagnes participeront à l'accueil des familles anglaises.

Les familles intéressées pour les rencontrer sont priées de prendre contact avec le comité : [jumelage.cahagnes@gmail.com](mailto:jumelage.cahagnes@gmail.com)

Cette année, le thème de ce week-end d'accueil est la guinguette, et nous leur ferons visiter les marais de Carentan.

SAVE THE DATE :

Le **samedi 21 juin**, le comité de jumelage organisera une Soirée Guinguette à la salle polyvalente.

## COMITÉ FES FÊTES

**Dimanche 4 mai 2025**, à la Vallée de Craham : 1<sup>er</sup> **TRAIL** du comité de fêtes de Cahagnes.

Renseignements et inscriptions : [www.normandiecouseapied.com](http://www.normandiecouseapied.com)

RESTAURATION et BUVETTE sur place.

A partir de 14 h00, « Après-midi marche à pied » = 2 € la participation.

Et la traditionnelle **Fête de l'ascension le 29 mai 2025**.

## ANCIENS COMBATANTS

L'UNC de Cahagnes a organisé sa traditionnelle galette des ROIS le 25 janvier dernier. 25 personnes ont ainsi passé un agréable après-midi.

L'échange autour d'un verre a permis à chacun d'évoquer certaines manifestations à venir.

La remise de la **gerbe au monument aux morts aura lieu le 08 mai 2025** à 11h00 pour la commune de Cahagnes. Venez nous rejoindre afin de faire perdurer cette mémoire.

Il a été soumis de terminer le 11 novembre autour d'un repas. Nous étudierons cette proposition.

Merci à tous d'avoir participé.

L'ensemble du bureau.

## CAHAGNES CYCLO SPORTS

Le Club Cahagnes Cyclo Sport organisera sa prochaine course de vélo sur route le dimanche **31 aout 2025**.

Le circuit empruntera La Route de Sept-Vents – La Route des Loges – La Route du Bocage – La Route Les Roses d'Argent – La Route Impasse du Château – La Route de Sept-Vents.

## DIVERS



**SENIORS**

**PARTAGEZ VOTRE LOGEMENT  
AVEC UN JEUNE !**

Vous êtes un retraité ? Vous avez une chambre libre ? Vous souhaitez bénéficier d'une compagnie, d'une présence ou d'un complément financier ?



**Association LIEN**

[contact@associationlien.fr](mailto:contact@associationlien.fr)

02 31 06 67 31 / 06 14 37 12 90

[www.associationlien.fr](http://www.associationlien.fr)

[www.facebook.com/LienNormandie](https://www.facebook.com/LienNormandie)



**TRAIL DE LA VALLÉE DE CRAHAM**  
14240 CAHAGNES  
Calvados

**Dimanche 04 Mai 2025**

**Organisé par le COMITE des FETES de CAHAGNES**

**Inscriptions/Renseignements : [www.normandiecourseapie.com](http://www.normandiecourseapie.com) Restauration Sur Place**

**Large : 10 Kms 314 D+**

**Easy : 5 Kms 157 D+**

**Découverte : 2.5 Kms - 78 D+**

**Parcours sur Sentiers et Bois (100% Hors Route)**

Organisée par l'APE de Cahagnes

# Chasse aux oeufs

JOYEUSES PÂQUES

**DIMANCHE 20 AVRIL**

Accès fléché de 10h à 12h,  
Se garer au parking des écoles

2 € PAR ENFANT (JUSQU'AU CM2)  
PRÉVOIR PANIER ET BOTTES

**JEU DE PISTE EN FAMILLE  
2 OEUFS D'OR À TROUVER**

Inscription obligatoire auprès de Marion au 06.25.28.06.15 jusqu'au 12 avril.